

COMMUNIQUE DE PRESSE

Loos-en-Gohelle, le 26 janvier 2023

Sédiments de dragage : l'Etat s'engage pour la croissance verte



Ce 25 janvier à Paris, Bérangère Couillard, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie a signé un **Engagement pour la Croissance Verte spécifique aux sédiments de dragage**. Apposée à côté de celles de 21 porteurs de projet, cette signature officialise un partenariat entre l'Etat et les acteurs institutionnels, scientifiques, gestionnaires, industriels et collectivités territoriales concernés par le sujet. Cet ECV est un acte majeur car il représente un véritable levier d'accélération d'une filière industrielle à haut potentiel.



Hier, quelques-unes des 16 premières structures signataires de l'engagement pour la Croissance verte ont été reçues par la Secrétaire d'État.

Les sédiments de dragage : un enjeu colossal mais valorisable économiquement et écologiquement dans de multiples secteurs

- **Les sédiments marins ou fluviaux représentent des millions de m³ dragués chaque année** pour assurer le bon fonctionnement de nos 8 500 km de voies d'eau navigables et de nos nombreux ports présents en France ;
- **45 millions de m³ des sédiments marins sont rejetés en mer chaque année**. A partir du 1^{er} janvier 2025, le rejet en mer des sédiments et résidus de dragage pollués sera interdit, ce qui va accroître la quantité de sédiments à valoriser à terre. Les enjeux sont énormes pour tous les acteurs concernés, qu'ils soient décideurs, chercheurs, gestionnaires ou industriels.



Cet ECV représente un levier d'accélération pour une filière industrielle à haut potentiel

L'ECV est l'aboutissement d'un travail de fond et de longue haleine mené par le CD2E, accélérateur de l'éco-transition dans les Hauts-de-France et l'ensemble des partenaires.

Il permettra de **valoriser un déchet dans des applications à forte valeur ajoutée d'un point de vue industriel : asphalte, béton, ciment, matrices composites, granulats**. L'objectif est de contribuer à **l'émergence rapide d'une filière industrielle** en France avec un fort potentiel international, en utilisant les Hauts-de-France, comme laboratoire. Un gain de l'ordre de 140 M€ (avec les coûts évités) est attendu annuellement.

Les gains environnementaux attendus

Diminution des déchets : Quantité de matières premières « vierges » sauvegardées :

- Béton Prêt à l'emploi : 50 à 200 000 m³ de sables
- Coulis autocompactant : potentiel de 15 000 à 20 000 m³
- Sous-couche routière – en cours d'étude
- Béton préfabriqué : la société LIB a un potentiel de 10 000t/an
- Eco-modelé : remplacement de terre végétale : 80 000 m³
- Cru de cimenterie : 20 000t dans le cru du ciment (site de Lumbres) et 25 000t dans les liants hydrauliques (site de Dannes)
- Asphaltes : 7000t / Si développement aux enrobés : millions de tonnes (sous réserve d'étude d'incorporabilité)
- Potentiel de remplacement de 30% en couche d'assises en technique routière (en remplacement de graves naturelles)
- 30% dans des éco-modelés (en remplacement des terres végétales)
- 20% du sable dans des bétons (blocs de lutte contre l'érosion, mobilier urbain)
- 50% du sable dans une couche de roulement de voirie légère (piste cyclable)
- 70 à 80% dans des substrats végétalisables (en remplacement de terre végétale)
- 10 à 25% dans des liants routiers (en remplacement de clinker ou laitiers)
- 10 à 25% dans les asphaltes (en remplacement des fillers calcaires et sables)

Impact sociétal : diminution des conflits et tensions autour des zones de dépôts et centres de stockage par la réorientation des sédiments vers les filières de valorisation.

Réduction de l'empreinte carbone

- A l'étude lors des prochains projets – mais les distances de transport seront diminuées en logique avec le « circuit court »
- De manière indirecte : Participation au développement du transport fluvial et maritime, moins impactant que le routier (1 péniche=200 camions)

Potentiel développement Emplois

- 400 emplois pourraient être créés sur 10 ans en Hauts-de-France (Etude de Néo-Eco)
- Développement à d'autres régions (savoir-faire exportable)

Un suivi sera mené sur la base d'indicateurs et des comités de pilotage pendant une durée de 3 ans.

22 porteurs de projet, institutionnels, scientifiques, gestionnaires, industriels et collectivités territoriales engagés

Le 15 novembre dernier lors des Assises Nationales de la Valorisation des Sédiments, 6 porteurs de projets ont rejoint les 16 porteurs initiaux :

La Région Hauts-de-France / Le CD2E / Voies navigables de France / Le Grand Port Maritime de Dunkerque, La Métropole Européenne de Lille / La Fédération Régionale des Travaux Publics Hauts-de-France / La Fédération Française du Bâtiment du Nord-Pas-de-Calais / La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Hauts-de-France / La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises des Hauts-de-France / Nord Asphalte / Eqiom / Néo-Eco / L'Institut Mines Telecom / Le Cerema / Le Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton / Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières / Ecocem / Baudalet Environnement / Cemex / Ixsane / Ecoterres / Colas

La Région Hauts-de-France

Territoire pilote en France, elle s'est emparée du sujet dès 2009. En lien avec le Ministère de la Transition écologique, la Préfecture de Région, le CD2E et l'IMT Lille-Douai, elle a impulsé et financé des programmes de Recherche et Développement ainsi que de nombreux projets expérimentaux sur cette thématique, en particulier *via* la démarche Sédimatériaux qu'elle anime. *Via* le centre de ressources SEDILAB créé en 2013, le CD2E accompagne les projets d'innovation autour de la valorisation des sédiments, avec comme ligne de mire, le développement des filières et l'accélération du passage de l'expérimentation à l'industrialisation.

CD2E

Depuis 2002, le CD2E, Centre de Déploiement de l'Éco-transition dans les Entreprises et les Territoires, accompagne, conseille et forme les entreprises et les collectivités dans le développement de leur expertise et de leurs projets sous le prisme de l'éco-transition dans les Hauts-de-France. La mission du CD2E est ainsi d'accélérer et de massifier la Transition écologique à l'échelle régionale, voire nationale, en mettant en place des leviers favorisant un développement économique vertueux et générateur d'emplois non délocalisables. www.cd2e.com

SEDILAB

SEDILAB by CD2E est le centre de ressources dédié à la gestion et à la valorisation des sédiments marins et fluviaux. Il met à disposition des outils pour accompagner les projets de valorisation, accompagne le porteur de projet dans le suivi de la méthodologie, anime des ateliers d'information et de formation, relaie les innovations en développement et anime le réseau d'acteurs. www.sedilab.com

Contact presse : Patricia Gombert - 06 08 98 28 59